



Plan et actions

de développement de la

Ville de Rivière-du-Loup

par

le conseil municipal

novembre 2007

Table des matières et des figures :

Mission	p. 2
Définition du développement	p. 2
Définition du développement durable	p. 2
Figure 1 : Schéma du développement	p. 3
Six principes du développement durable	p. 4
Figure 2 : Six principes du développement durable	p. 4
Réaliser le développement durable en tenant compte de six principes	p. 5
Trois dimensions du développement durable	p. 6
Dimension progrès économique : entrepreneuriat	p. 6
Figure 3 : Schéma du progrès économique	p. 6
Dimension progrès social : démographie	p. 7
Figure 4 : Schéma du progrès social	p. 7
Dimension milieu de vie : qualité	p. 8
Figure 5 : Schéma du milieu de vie	p. 8
Réaliser le développement durable par des actions dans les trois dimensions	p. 9
Actions reliées au progrès économique du développement durable	p. 10
Actions reliées au progrès social du développement durable	p. 11
Actions reliées au milieu de vie du développement durable	p. 12

Mission :

Établir des politiques, fournir des services et bâtir des infrastructures municipales permettant de répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens de Rivière-du-Loup dans une perspective de développement durable.

Définition du développement :

Comme le montre le schéma de la figure 1, ce qui est au cœur du développement de Rivière-du-Loup, c'est le développement durable en équilibre avec les besoins des citoyennes et des citoyens. Ce développement durable compte trois dimensions : le progrès économique, le progrès social et le milieu de vie.

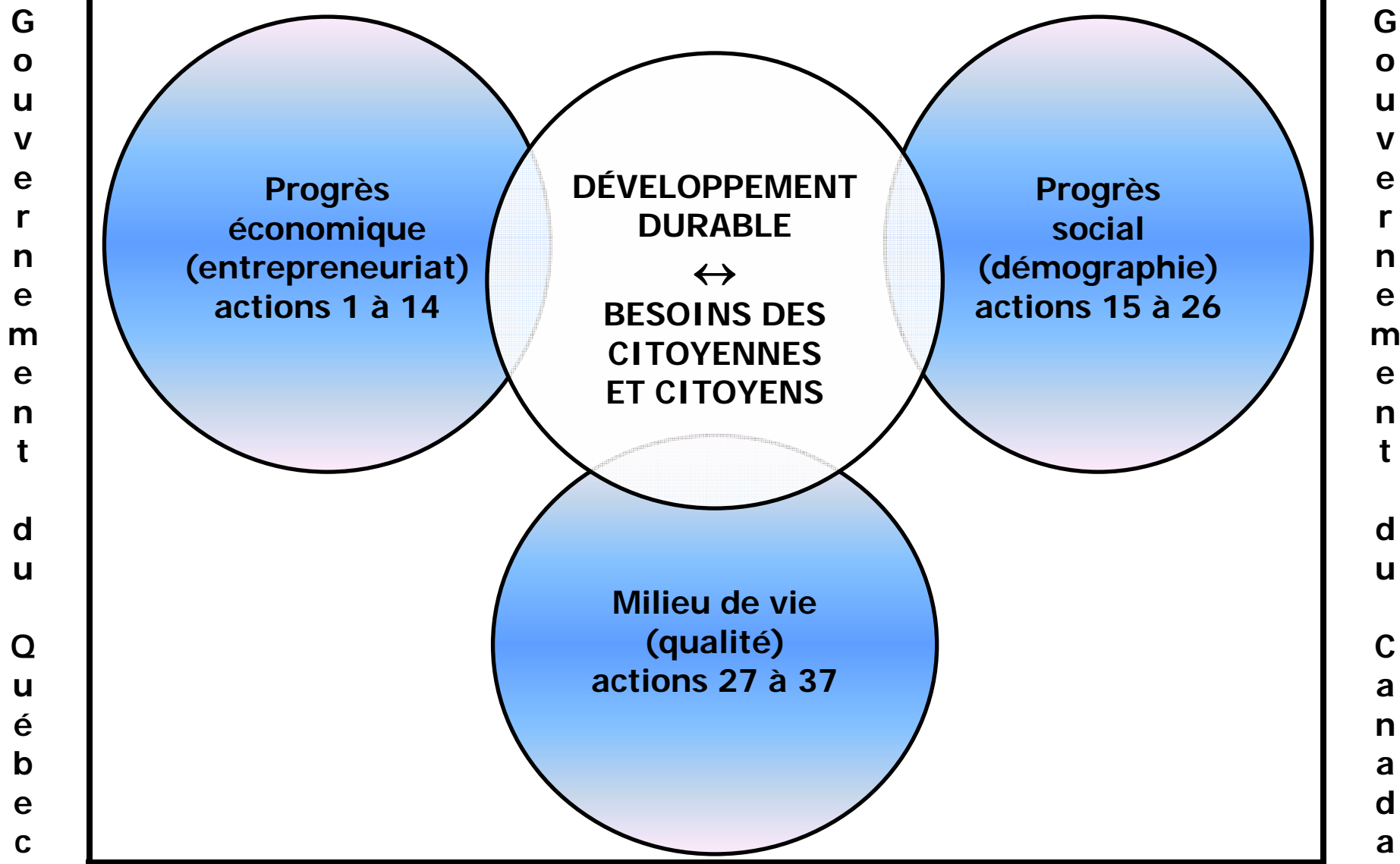
En plus des citoyens et des citoyennes, le schéma de la figure 1 montre aussi les autres acteurs du développement de Rivière-du-Loup, soit ceux de la Ville de Rivière-du-Loup, du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et les députés, entreprises et organismes locaux (CLD, SADC, OTC, etc.). Tous, dans leur domaine respectif, par leurs expertises et en concertation, peuvent agir pour favoriser et concrétiser le développement.

Plus spécifiquement, la Ville de Rivière-du-Loup contribue au développement par les actions réalisées à partir des politiques qu'elle établit, des services qu'elle fournit et des infrastructures qu'elle bâtit pour la population.

Définition du développement durable :

C'est le progrès économique et social qui s'effectue en harmonie avec le milieu de vie et en équilibre avec les besoins présents des citoyennes et des citoyens de Rivière-du-Loup, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Ville de Rivière-du-Loup



Députés, entreprises et organismes locaux

Figure 1 : Schéma du développement

N.B. : Les détails de ces actions se trouvent aux pages 10 à 13 de ce document

Six principes du développement durable :

Il existe plusieurs principes ou critères permettant de préciser la signification concrète du développement durable. Parmi les principes qui existent, la figure 2 montre que la Ville de Rivière-du-Loup en retient six : la santé et qualité de vie, la pérennité et la répartition des coûts, l'efficacité énergétique et la valeur ajoutée, l'économie de biens et d'énergie, l'équité sociale, la protection du milieu de vie. La page suivante donne un exemple concret d'une façon de réaliser le développement durable en tenant compte de ces six principes.

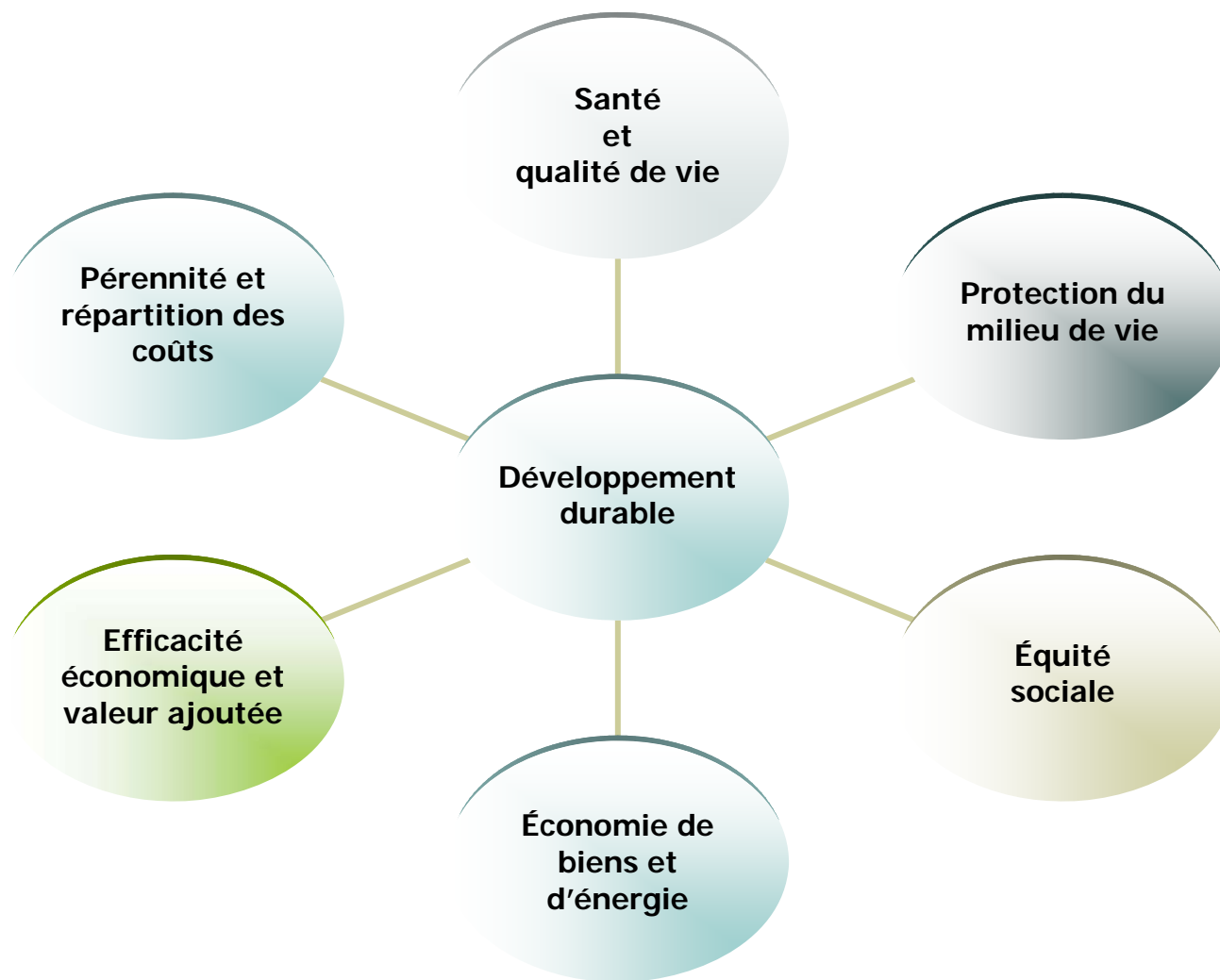


Figure 2 : Six principes du développement durable

Réaliser le développement durable en tenant compte de six principes :

Une des façons de réaliser le développement durable, c'est de tenir compte des six principes retenus lors de l'analyse de nouveaux projets d'infrastructures à bâtir ou de services à implanter. Ces principes, illustrés à la figure 2, sont traduits en questions ci-dessous. La réalisation du Centre Premier Tech (CPT) est un exemple concret d'une infrastructure bâtie en respectant ces six principes du développement durable.

Critères	Questions	Réponses	
		Oui	Non
Santé et qualité de vie	Ce qui est implanté et bâti favorise-t-il la santé et la qualité de vie des citoyens ?	Le CPT ajoute à la qualité de vie et à la santé en permettant plus d'activités sportives et de divertissement.	
Pérennité et répartition des coûts	Ce qui est implanté et bâti l'est-il pour longtemps en tenant compte de tous les coûts?	L'utilisation de matériaux durables assure la pérennité du CPT et la répartition des coûts se réalise en tenant compte de tous les coûts d'entretien.	
Efficacité économique et valeur ajoutée	Ce qui est implanté et bâti innove-t-il ou est-il complémentaire à ce qui existe déjà dans le même domaine?	Le CPT est complémentaire au Stade de la Cité des jeunes, ce qui permet des économies de personnel. De plus, un maximum de subventions et des contributions du milieu ont permis un coût net le plus bas possible pour les citoyens.	
Économie de biens et d'énergie	Ce qui est implanté et bâti comprend-il toutes les mesures possibles pour économiser l'énergie et éviter le gaspillage de biens?	La géothermie du CPT constitue un des exemples de moyens d'économie d'énergie qui y ont été réalisés. L'utilisation d'équipements communs pour les 2 arénas, comme la resurfaçeuse, constitue un exemple d'économie de biens.	
Équité sociale	Ce qui est implanté et bâti est-il équitable pour les citoyens?	Le CPT a une politique d'utilisation et de tarification qui permet d'être équitable pour tous.	
Protection du milieu de vie	Ce qui est implanté et bâti tient-il compte de la protection du milieu de vie?	Les toilettes sans eau du CPT et l'ajout de stationnements sécuritaires contribuent à la protection du milieu.	

Trois dimensions du développement durable

Dimension progrès économique : entrepreneuriat

Le progrès économique, c'est investir, créer de la richesse et des emplois. La force de Rivière-du-Loup, c'est l'entrepreneuriat qui lui a permis de se classer parmi les villes canadiennes de moins de 100 000 habitants comptant le plus grand nombre de PME par habitant. Comme le montre la figure 3, il y a 3 grands secteurs dans le progrès économique : industriel (grandes entreprises, PME, secteur touristique, transport, économie sociale, ressources naturelles incluant les domaines minier et forestier, secteur bioalimentaire incluant pêche et alimentation, secteur technologique), résidentiel (immobilier) et commercial (services). Qu'est-ce qui fait tourner la roue du progrès économique ? Ce qui démarre cette roue, c'est l'industrie. Quand des entreprises s'implantent dans le parc industriel, les employés se trouvent un logement ou investissent dans une maison et dépensent pour obtenir des services et des biens. Ceci stimule alors les secteurs résidentiel et commercial. Le défi est alors double : créer des conditions et attirer des entreprises favorisant le développement des secteurs industriel, résidentiel et commercial.

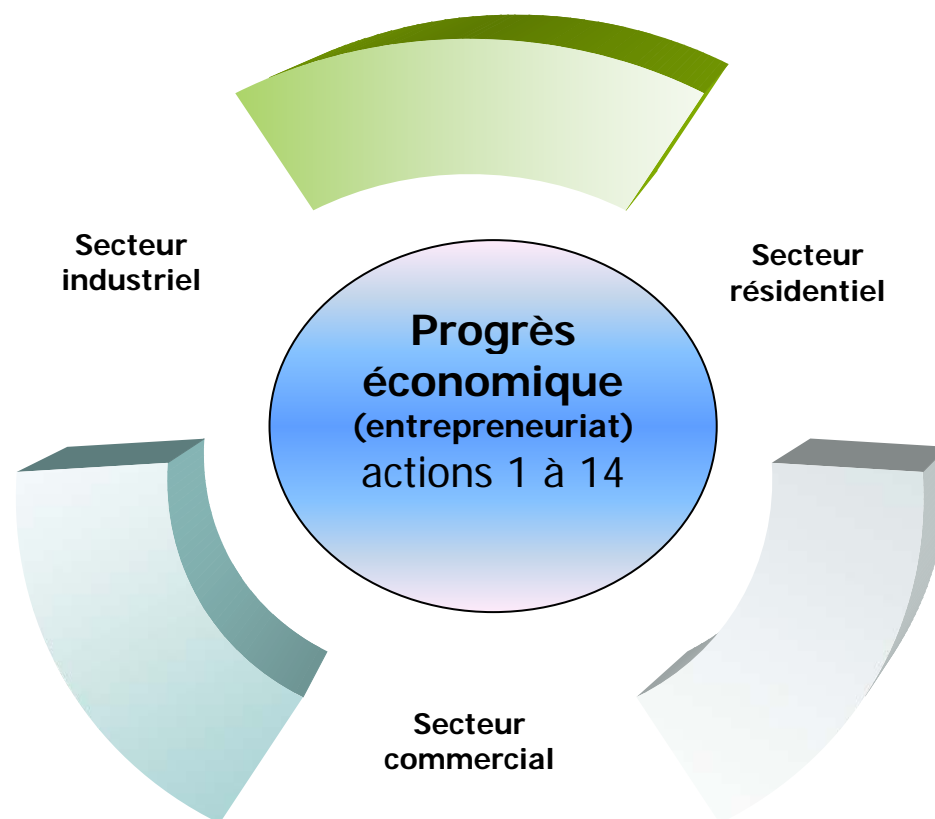


Figure 3 : Schéma du progrès économique

N.B. : Les détails de ces actions se trouvent à la page 10 de ce document

Dimension progrès social : démographie

La plus grande richesse de Rivière-du-Loup, ce sont les citoyennes et les citoyens qui la composent. La décroissance démographique de la population dans le Bas-Saint-Laurent constitue une problématique majeure de notre région. Pendant que la population de plusieurs municipalités est en baisse, celle de Rivière-du-Loup est en hausse. Les données démographiques des 5 dernières années montrent que la population de Rivière-du-Loup est en hausse constante. Cette tendance est due essentiellement au développement qu'a connu Rivière-du-Loup et à la migration de gens des environs pour se rapprocher des services offerts par la ville de Rivière-du-Loup. La mise en place d'actions permettant de maintenir cette tendance doit demeurer une préoccupation quotidienne. Comme le montre la figure 4, le progrès social, c'est non seulement la croissance et les services (sociocommunautaires, santé, éducation, sécurité, etc.) à la population, mais c'est aussi de répondre aux besoins des citoyens avec équité et d'assurer le support des organismes intervenant auprès de citoyens vivant des problématiques (pauvreté, violence, détresse psychologique, etc.).

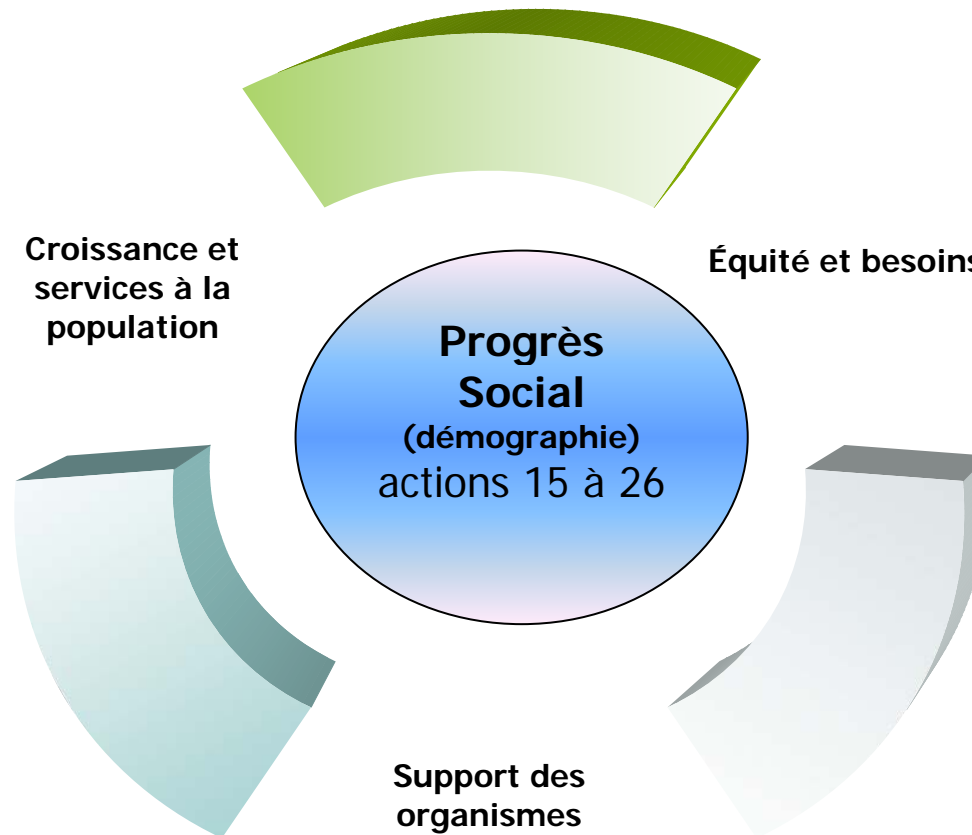


Figure 4 : Schéma du progrès social

N.B. : Les détails de ces actions se trouvent à la page 11 de ce document

Dimension milieu de vie : qualité

Quant au milieu de vie, la figure 5 indique qu'il comprend l'eau que l'on consomme et que l'on rejette, l'air que nous respirons et le sol que nous occupons. Il comprend également les infrastructures (routes, maisons, industries, commerces, espaces verts, etc.), les activités que nous réalisons ainsi que les biens et l'énergie que nous consommons. C'est dans ce milieu de vie que se déroulent notre progrès économique, notre progrès social et nos activités de loisirs, de divertissement, sportives, culturelles, etc. Pour que le développement soit durable, le progrès économique et le progrès social doivent se dérouler en harmonie avec la qualité de ce milieu de vie.

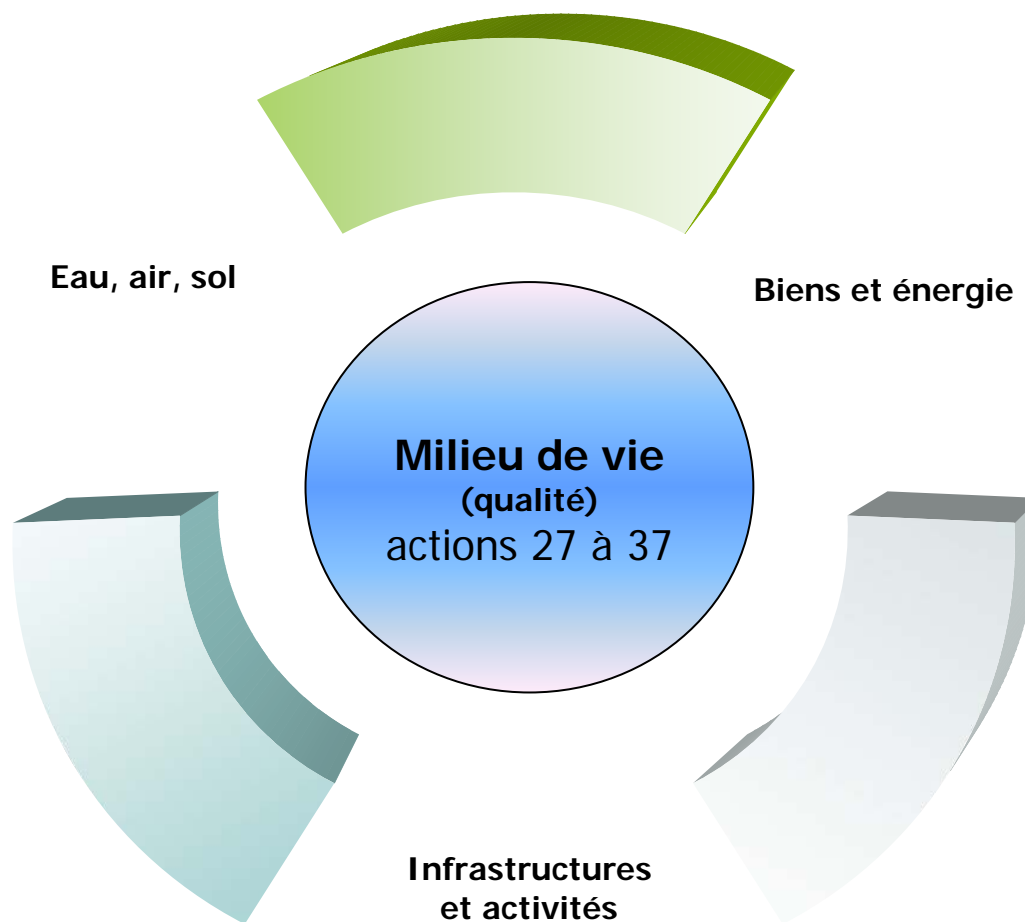


Figure 5 : Schéma du milieu de vie

N.B. : Les détails de ces actions se trouvent aux pages 12 et 13 de ce document

Réaliser le développement durable par des actions dans ses trois dimensions :

Une autre façon de réaliser le développement durable, c'est d'effectuer des actions dans chacune de ses trois dimensions : le progrès économique, le progrès social et le milieu de vie. Les pages suivantes présentent, dans des tableaux, le contenu des 37 actions retenues et touchant davantage l'une ou l'autre des trois dimensions du développement durable.

Comme le montrent les tableaux des pages suivantes, chacune des actions est d'abord reliée à des besoins des citoyennes et des citoyens. C'est l'essence même de la mission. Ensuite, chaque action comprend un responsable qui a pour but de la réaliser, et des partenaires, si nécessaire, pour appuyer le responsable ainsi qu'une échéance de réalisation. Cette façon de présenter les actions dans de tels tableaux permet de réaliser le développement durable dans ses trois dimensions et permet aussi d'en assurer le suivi. Évidemment, ce plan ne contient pas toutes les actions effectuées par la Ville de Rivière-du-Loup ou ses partenaires par rapport à des besoins, mais il en présente les principales.

Pour que ces actions de développement de la Ville de Rivière-du-Loup se réalisent, quatre étapes sont nécessaires.

QUATRE ÉTAPES DE RÉALISATION

- 1- Faire consensus au niveau des élus municipaux sur le plan et les actions de développement de la Ville de Rivière-du-Loup dans chacune des dimensions du développement durable.
- 2- Rencontrer les autres acteurs (députés, entreprises et organismes locaux, etc.) afin de les informer du contenu du plan et des actions de développement de la Ville de Rivière-du-Loup pour valider leur niveau de collaboration (responsable, partenaire, etc.) par rapport aux actions.
- 3- Publier le plan et les actions de développement de la Ville de Rivière-du-Loup sur le site Internet de la Ville de Rivière-du-Loup.
- 4- Effectuer, au fur et à mesure, des mises à jour des actions réalisées par les responsables et les partenaires par rapport à toutes ces actions.

Actions reliées au progrès économique du développement durable

Secteur industriel

Besoins	Actions	Responsable et <i>partenaires</i> ¹	Échéance prévue
Continuer de faire tourner la roue du progrès économique en attirant des entreprises dans le parc industriel et le parc technologique	1. Informer les entreprises et les organismes économiques québécois des avantages de s'installer dans le parc industriel de Rivière-du-Loup, notamment, le crédit de taxes pour 5 ans concernant les entreprises de production industrielle favorisant le développement durable et respectant les objectifs du Protocole de Kyoto	CLD et SADC <i>Ville, Députés</i>	Toujours
	2. Effectuer de la prospection d'entreprises ciblées (développement durable, éolien, gaz naturel, recherche et développement, etc.) en dehors de la MRC de Rivière-du-Loup 3. Établir un programme de reboisement pour les zones tampons, dont celles du parc industriel	Ville mairie, <i>C.I.T.É.</i> <i>CLD, SADC, Députés</i> Ville Commission environnement	Toujours 2008
Ajouter des avantages pour les entreprises de s'installer dans le parc industriel	4. Desservir en gaz naturel le parc industriel et obtenir un tarif privilégié pour le gaz naturel dans la région de Rivière-du-Loup 5. Évaluer la possibilité d'implanter un programme d'exemption de taxes pour les entreprises existantes effectuant de la 2 ^e et 3 ^e transformations comme valeur ajoutée	Chambre commerce, CLD, <i>Députés, Ville</i> Ville-Commission finances	2010 2010
Prévoir l'expansion du parc industriel	6. Prévoir le développement d'un nouveau secteur industriel et technologique à Rivière-du-Loup, soit le changement de zonage d'un terrain près de la voie de contournement de RDL ayant une capacité portante de sol suffisamment intéressante	Ville-Service urbanisme, Commission infrastructures	2010
Maximiser les retombées des projets éoliens	7. Évaluer la faisabilité d'être partenaire financier dans des projets éoliens	MRC <i>Ville</i>	2007
Implanter des attraits pour garder les touristes plus longtemps	8. Favoriser la construction, à la Pointe près du traversier, d'un carrefour maritime en lien avec le Fleuve St-Laurent	Corporation du Carrefour maritime	2010
	9. Valider la possibilité d'utiliser, pour du loisir aquatique (pédalos, canots, etc.) le plan d'eau de la rivière du Loup près du parc des Chutes	Ville-Commission tourisme et attraits	2009
	10. Valider la possibilité d'établir un complexe de karting et d'accélération près de l'aéroport pour que ces activités se déroulent sur un terrain sécuritaire	Ville-Commission tourisme et attraits	2009

Secteur résidentiel

Répondre aux besoins résidentiels pour attirer de nouveaux résidents	11. Intervenir auprès des promoteurs des nouveaux développements résidentiels pour qu'ils répondent aux besoins de 1 ^{res} maisons abordables (petites maisons, jumelés, ...) et de zone tampon entre le secteur commercial et résidentiel	Ville-Service urbanisme	Toujours
	12. Favoriser l'implantation de secteurs résidentiels écologiques (maisons utilisant un minimum d'énergie) dans des développements	Ville-Service urbanisme	2010

Secteur commercial

Développer de grandes surfaces à l'ouest de la ville	13. Favoriser le développement commercial à l'entrée ouest de la ville de RDL par le dézonage de terrains et la prolongation des services	Ville-Service urbanisme, <i>MRC</i>	2008
Améliorer les secteurs centre-ville et Témiscouata	14. Effectuer une étude commerciale mixte pour des locaux vacants du centre-ville et consulter le secteur Témiscouata pour un programme particulier d'urbanisme, un programme de revitalisation (conversion de maisons en commerces) et un nouveau secteur	Ville <i>SADC, Rues principales</i> <i>Chambre commerce</i>	2008

¹ Les responsables sont écrits en caractère normal tandis que les partenaires sont identifiés en caractère *italique*

Actions reliées au progrès social du développement durable

Croissance et services à la population

Besoins	Actions	Responsable et partenaires	Échéance prévue
Contribuer au recrutement de la main-d'œuvre	15. Améliorer la méthode de suivi informatique des étudiants de 5 ^e secondaire qui s'orientent vers le secteur professionnel ou collégial local ou qui quittent la région pour aller étudier à l'extérieur <ul style="list-style-type: none"> - Créer une banque de données offrant des emplois potentiels dans la région - Mieux informer les employeurs 	CJE <i>Comité ville étudiante</i>	2007
	16. Inciter les entreprises à engager des stagiaires d'institutions scolaires offrant des programmes dans des domaines où les besoins de main-d'œuvre sont élevés <ul style="list-style-type: none"> - Informer les entreprises et organismes, commission scolaire, réseau de la santé 	Ville <i>CJE</i>	2008
	17. Créer un lien dans la page d'accueil de tous les sites Internet des entreprises et organismes de la Ville de Rivière-du-Loup vers les emplois disponibles dans la région de RDL	Ville Service communications <i>CLD, Entreprises RDL</i>	2008
Attirer de nouveaux résidents	18. Favoriser le retour des nouveaux retraités, d'étudiants et de <u>jeunes familles</u> en demandant aux citoyens d'inscrire dans une banque les noms et les coordonnées de nouveaux retraités de l'extérieur et d'étudiants qui pourraient être intéressés à revenir à Rivière-du-Loup afin de leur transmettre de l'information sur Rivière-du-Loup	Ville <i>Comité accueil nouveaux arrivants, CLD, CJE</i>	Toujours
	19. Intervenir auprès des établissements scolaires afin qu'ils développent de nouveaux programmes et les appuyer dans leurs démarches en ce sens	Ville	2009
Améliorer le sentiment d'appartenance	20. Intégrer des jeunes des écoles dans des comités de la Ville de RDL <ul style="list-style-type: none"> - Projets particuliers d'information, culturels, familiaux, loisirs, terrains sportifs, environnement, ... 	Ville <i>Entre-Jeunes, Comité suivi politique familiale, Écoles</i>	2009

Équité et besoins

Augmenter le nombre de logements sociaux et de places en services de garde	21. Supporter les initiatives de logements sociaux (HLM, Coopérative habitation, ...)	Ville <i>CLSC, OMH</i>	Toujours
	22. Intervenir auprès du gouvernement pour que la part de la SHQ dans les logements sociaux soit en hausse et non pas celle du milieu, qui est déjà élevée à 15%	Ville <i>OMH, CLSC, députés</i>	2008
	23. Supporter les démarches des Centres de la petite enfance (CPE) pour l'implantation de 86 places en services de garde dans le secteur du parc industriel	Ville <i>CPE, Sylvie</i>	2008

Support des organismes

Élaborer une politique communautaire et une politique sociale	24. Concevoir une politique communautaire <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner le support de la Ville de RDL aux organismes communautaires 	Ville-Service loisirs (Valérie)	2008
	25. Concevoir une politique de développement social englobant la politique familiale et une éventuelle politique communautaire	MRC <i>Ville</i>	2008
	26. Développer le volet des personnes âgées et inclure un volet sur les retraités dans la politique familiale	Ville Comité suivi politique familiale	2009

Actions reliées au milieu de vie du développement durable

Eau, air, sol

Besoins	Actions	Responsable et partenaires	Échéance prévue
Dégager une marge de manœuvre du traitement des eaux usées	27. S'associer avec des entreprises de la région pour identifier et implanter des procédés visant à augmenter la capacité des bassins aérés (pré-traitement des eaux usées avant leur entrée dans les bassins par bio-filtration ou par procédé physico-chimique)	Ville-Commission environnement	2009
Augmenter le nombre d'arbres et d'espaces verts	28. Remettre un arbre au propriétaire de chaque nouvelle construction 29. Signer une entente avec le Cégep de RDL pour implanter des aménagements permanents dans le Parc urbain Développer ce parc avec un thème comme les espèces florales ou les conifères du Bas-St-Laurent	Ville-Service communications Ville-Commission loisirs <i>Cégep, Société horticulture, ITA LaPocatière</i>	Toujours 2010

Biens et énergie

Établir des économies d'énergie et de ressources matérielles	30. Éliminer les formes de gaspillage d'énergie et de ressources matérielles dans les édifices et les services de la Ville de RDL <ul style="list-style-type: none"> - Implanter un programme d'économie d'énergie dans les édifices, les véhicules (diminuer l'utilisation du carburant dans les véhicules de police) et les équipements - Diminuer l'utilisation de ressources matérielles (papier, etc.) dans tous les services 	Ville	2008
	31. Tenir un colloque à RDL sur l'économie d'énergie et de ressources matérielles <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des mesures d'économie d'énergie et de ressources matérielles dans les entreprises, dans les organismes de RDL et auprès des citoyens (transport collectif) - Inciter les entreprises de la ville de RDL à se doter d'un plan d'économie d'énergie et de ressources matérielles (AL-21, ISO, « Natural steps ») - Sensibiliser la population à la nécessité d'éviter le gaspillage et d'économiser l'énergie afin que la Ville de RDL soit reconnue comme leader en ce domaine - Déterminer 2 moments (début juin, fin septembre) de ventes de garage dont celle de juin qui serait intégrée à la Semaine des municipalités et aux fêtes de quartiers - Souligner les bons coups des citoyens, organismes et <u>entreprises</u> pour éviter le gaspillage et pour économiser l'énergie en décernant des certificats 	Ville-Commission environnement	2009

Infrastructures et activités

Augmenter le nombre de plateaux sportifs pour les sports intérieurs en gymnase	32. Valider la possibilité de construire un complexe multisports intérieur pour la pratique du soccer, du tennis et autres afin de répondre au manque de plateaux sportifs des jeunes et des retraités <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat public-privé (PPP) pour la construction - S'associer au Cégep de RDL pour que des étudiants en techniques administratives et en techniques d'intervention en loisirs soient impliqués dans la gestion - Remise des profits de ce complexe aux sports pratiqués par la jeunesse 	Ville-comité à former <i>Cégep, Commission scolaire, Denis, Michel</i>	2010
Consolider l'École de musique	33. Appuyer le relogement dans un bâtiment existant ou dans un bâtiment neuf	Ville	2008

Infrastructures et activités (suite)

Besoins	Actions	Responsable et partenaires	Échéance prévue
Augmenter la pratique sportive dans nos infrastructures	34. Élargir les cadres du tournoi de hockey de rue lors du concours intercollégial de sculpture sur neige en événement public de masse à caractère sportif, avec des classes pour que la Ville soit reconnue comme une ville active et en santé <ul style="list-style-type: none"> - Reconduire la marche au flambeau - Évaluer la possibilité d'instaurer de l'escalade de glace 35. Tenir les Jeux du Québec d'été 2010	Ville-Commission tourisme et attraits <i>Ville Loisirs Jonathan</i> Ville-comité organisateur, <i>Cégep, Commission scolaire</i>	2007 2010
Implanter à RDL un festival multidisciplinaire des couleurs d'automne	36. Implanter à RDL un festival multidisciplinaire sur les couleurs d'automne au début du mois d'octobre après avoir consolidé Noël Chez nous <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des activités de peinture du Fleuve au Chalet de la Côte-des-Bains, des expositions de photographies à la Maison de la culture et des concours de dessins dans les écoles avec exposition au Musée du Bas-Saint-Laurent 	Ville-Commission culturelle	2009
Établir un plan de mesures de contrôle de la dette	37. Établir une planification financière à long terme comprenant un plan de mesures de contrôle de la dette <ul style="list-style-type: none"> - Continuer d'augmenter le montant d'immobilisations payées comptant et/ou attribuer une partie de la hausse des revenus provenant du développement à la réduction de la dette et/ou augmenter le fonds de roulement et/ou limiter les règlements d'emprunt dans le plan triennal d'immobilisations - Aller chercher le maximum de subventions pour les dépenses en immobilisations - Valider les priorités 2007 des services de la Ville de RDL afin de limiter la hausse des dépenses à l'indice d'inflation 	Ville-Commission finances	2007